



communiqué

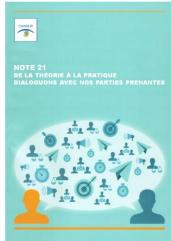
Paris, le 19 juillet 2016

Mots clés : dialogue, concertation, parties prenantes, multiacteurs, gouvernance

Entreprises, dialoguons avec nos parties prenantes! Une nouvelle publication du Comité 21

Dans la continuité de la dynamique collective initiée depuis plus de deux ans et soutenue par l'ADEME et le CGDD, le Comité 21 vient de publier la Note 21 « De la théorie à la pratique, dialoguons avec nos parties prenantes », ouvrage qui vient compléter les deux documents fondateurs, les « Principes directeurs pour un dialogue constructif avec les parties prenantes » (63 entreprises et organisations signataires au 19 juillet 2016) et le « Guide méthodologique ». Ce travail complet fournit les clefs et les outils essentiels permettant la mise en œuvre d'un vrai dialogue dans la stratégie RSE de l'entreprise.

Cette dernière Note vient parfaitement compléter et illustrer les deux documents fondateurs en apportant des cas de réalisations effectives, des expériences concrètes, des exemples de déploiement sur le terrain, agrémenté de nombreux témoignages d'experts ou praticiens.



Structurée en cinq parties, la Note fait directement écho aux différentes étapes du Guide méthodologique en donnant des clés :

- ✓ pour COMPRENDRE ce qu'est le dialogue avec les parties prenantes
- ✓ pour INITIER une approche
- ✓ pour CADRER cette démarche de dialogue
- ✓ pour la DEPLOYER
- et enfin pour l'EVALUER et pouvoir COMMUNIQUER sur les actions réalisées

Le document vient renforcer les ressources disponibles pour les acteurs déjà impliqués dans une démarche de dialogue, pour trouver de nouvelles idées, de nouvelles pistes leur permettant de perfectionner leurs dispositifs ou tout simplement pour voir ce que font les autres. La Note s'adresse également à toutes les organisations qui voudraient initier un dialogue parties prenantes et n'en seraient qu'à une phase de réflexion.

Avec cette parution, le Comité 21 propose aujourd'hui aux signataires, mais aussi à toutes les entreprises et organisations intéressées, tout un arsenal de ressources permettant de construire un dialogue intelligent, constructif et durable avec leurs parties prenantes, l'ensemble de ces outils leur permettant d'élaborer une approche à leur rythme, adaptée à leur taille et répondant à leur besoin d'interactions avec les acteurs intéressés.



Note 21 « De la théorie à la pratique, dialoguons avec nos parties prenantes »
116 pages – le Comité 21 avec le soutien de l'ADEME et du Commissariat Général au développement durable
Pour en savoir plus

A propos du Comité 21

Depuis 21 ans, le Comité 21, Comité français pour le développement durable, fédère et anime l'ensemble des acteurs engagés (entreprises, collectivités, associations et établissements d'enseignement et de recherche) : Initiateur pour la mise en œuvre de l'Agenda 21 en France ; précurseur pour le déploiement du développement durable au sein des organisations et sur les territoires ; accompagnateur pour le développement des démarches responsables au service de ses adhérents ; défricheur d'enjeux innovants (achat, tourisme, marketing, dialogue, logistique, etc.) ; catalyseur des partenariats et synergies entre acteurs ; facilitateur entre la société civile et les grands rendez-vous internationaux

Contacts

Comité 21

Alexis Pasquet – 01 55 34 75 29 – pasquet@comite21.org Christine Delhaye – 01 55 34 75 23 – delhaye@Comite21.org



Comité 21 4 rue drouot, 75009 Paris, France Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20 comite21@comite21.org . www.comite21.org . www.agenda21france.org